

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

CONCERTATION PREMIÈRES CONCLUSIONS



Plan **Climat**
Granville Terre & Mer

Suite à la concertation avec le grand public, les premiers éléments identifiés comme prioritaires pour Granville Terre & Mer dans le cadre du PCAET sont les suivants :

Énergie :

- Rénover les logements
- Favoriser une consommation plus locale et plus durable
- Optimiser les consommations de l'éclairage public et travailler la sobriété énergétique des enseignes publicitaires et des vitrines
- Développer les énergies renouvelables, en particulier le solaire photovoltaïque et thermique, la géothermie et les pompes à chaleur, la méthanisation et le bois-énergie

Mobilité :

- Développer l'offre de transport en commun en travaillant le maillage territorial et la fréquence du réseau NEVA
- Aménager les voiries pour améliorer la sécurité des voies cyclables du territoire ainsi que leur continuité et réduire la place de la voiture en ville
- Favoriser les commerces et services de proximité pour limiter les déplacements
- Réaliser des parkings relais en périphérie en lien avec le réseau NEVA

Environnement et santé :

- Limiter la production de déchets et mieux valoriser les déchets produits en travaillant sur la sensibilisation au tri, le recyclage et le réemploi
- Travailler la valorisation des biodéchets et la gestion des déchets verts
- Mettre en place des actions de protection des haies bocagères
- Étendre la végétalisation de l'espace public

Alimentation et Agriculture :

- Développer l'approvisionnement local et les circuits courts, notamment la vente directe
- Favoriser et accompagner la plantation et l'entretien des haies bocagères
- Accompagner les agriculteurs du territoire vers le bio, voire l'agroécologie et l'agroforesterie et limiter l'usage des engrais chimiques
- Travailler pour mieux approvisionner les cantines en bio et local

Logement :

- Mieux accompagner la rénovation énergétique, et notamment via des aides locales
- Mieux informer et simplifier le recours aux aides à la rénovation existantes
- Rénover les bâtiments publics et collectifs en priorité
- Installer des panneaux solaires
- Réduire la consommation d'énergie en sensibilisant aux bonnes pratiques énergétiques (à destination des logements, des entreprises, etc.)

La Communauté de communes priorise également la réduction de la consommation d'énergie, la sobriété énergétique de la mobilité, la réduction des déchets et l'accompagnement à une consommation durable.

La nécessité de formation et de sensibilisation de tous les acteurs a également été soulignée sur beaucoup de sujets au cours de cette concertation : sensibilisation au tri des déchets, formations à la réparation, à l'entretien des haies, aux bonnes pratiques énergétiques pour le chauffage des logements ou bureaux, information sur les aides à la rénovation, etc.

Ainsi, la sensibilisation de tous les publics, parmi lesquels les élus et les habitants, aux enjeux du changement climatique sur notre territoire devra aussi constituer une priorité du plan climat de GTM.